

S.I.V.O.S.A.S.

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Abbecourt /st Sulpice

Siège social : Mairie d'Abbecourt- 60430
Tel : 09.62.60.44.03 / Fax : 03.44.89.23.58

sivosas@orange.fr

Procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2015

L'an deux mil quinze, le dix-sept novembre à 20 H 30 les membres du S.I.V.O.S.A.S. se sont réunis en Comité au siège social, sur convocation faite par la Présidente Madame Claude TREVIN suivant les lettres adressées le 21 octobre 2015.

Etaient présents :

ABBECOURT : TREVIN Claude, ROBERT Chantal, EVAIN Mireille, RENARD Brigitte, THOMAS Ginette, COLLIN Stéphane

SAINT SULPICE : BAUX Christian, MODIQUET Noëlle, GAVOIS Tony, LANRIOT Aurore, M. DOUCHET Olivier a donné procuration à M. BAUX Christian.

Etaient également présents : MELIQUE André Maire de ST SULPICE et ANTHEAUME Jean-Jacques Maire d'ABBECOURT, JUDENNE Arnaud Directeur de l'école d'ABBECOURT, BRIOT Christine Directrice de l'école de SAINT SULPICE, CRUTEL Denise Directrice du SIVOSAS.

POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est globalement bien passée, hormis un problème de car sur le service du midi dû au retrait des communes d'Hodenc l'Evêque et Silly Tillard. Le car de ces deux communes assurait une rotation le midi. Une nouvelle rotation a été mise en place avec le car desservant l'école de Ponchon, on observe encore un retard d'environ 10 minutes à l'arrivée de 14 H sur l'école d'ABBECOURT. Monsieur Jean-Jacques ANTHEAUME s'occupe de régler ce problème.

Les NAP sont bien appropriées par les familles.

RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE POUR LA LIVRAISON DES REPAS ET CHOIX DE LA SOCIETE :

Monsieur BAUX présente à l'assemblée l'appel d'offre et les différents critères de sélection.

Une délibération, adoptée à l'unanimité, est prise pour attribuer le marché à la SAGERE.

MISE EN PLACE DEFINITIVE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL :

Un entretien professionnel annuel va être mis en place dans le premier trimestre 2016 celui-ci sera effectué par le N + 1 sur la base d'un document d'évaluation établi par le centre de gestion.

Une délibération, adoptée à l'unanimité, est prise pour mettre en place cet entretien et utiliser ce document.

BUDGET 2015 : DECISIONS MODIFICATIVES :

Il est nécessaire de transférer 1180 € du budget fonctionnement vers le budget investissement, cette somme concerne l'achat de mobilier pour une classe de SAINT SULPICE.

Une délibération, adoptée à l'unanimité, est prise pour ce transfert.

QUESTIONS DIVERSES :

Une formation de sauveteurs, secouristes du travail aura lieu pour tout le personnel du centre les 11 et 12 février 2016. Le centre de loisirs sera fermé ces deux jours.

Il est prévu, courant 2016, une formation sur l'évacuation de locaux et les extincteurs les dates ne sont pas encore fixées.

Une formation en management sur 5 jours à NOYON est également prévue pour Madame Denise CRUTEL en septembre 2016.

Monsieur COLLIN demande quelle est la procédure pour le remplacement d'un membre du SIVOSAS. Elle doit d'abord démissionner de son poste de suppléante et ensuite c'est au conseil municipal de la commune concernée de procéder à une nouvelle nomination.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

La secrétaire

Mireille EVAIN

La présidente

Claude TREVIN